



FICHE TECHNIQUE 3300-303

CS-309-30^{md} CLAIR

Agent De Mûrissement Et De Scellement Pour Béton

DESCRIPTION

L'Agent de Mûrissement et de Scellement à l'acrylique CS-309-30 contient 30% de solides et est formulé à partir de polymères acryliques spéciaux et de solvants à évaporation rapide. Ce composé transparent, prêt à l'emploi et non jaunissant fait mûrir et scelle le béton fraîchement coulé de façon efficace et économique. CS-309-30 est conforme aux normes sur la limite maximale de contenu en COV de 700g/L des agents de mûrissement et de scellement, tel qu'exigé par le règlement sur les revêtements architecturaux de l'EPA américaine.

Appliqué adéquatement, CS-309-30 crée un scellement hydrofuge pour une rétention d'eau supérieure produisant ainsi un béton dur et dense possédant une résistance à la compression élevée.

UTILISATIONS

CS-309-30 est idéal pour les applications sur les surfaces industrielles et commerciales de béton, trottoirs, terrasses, stationnements étagés, entrées et zones de stationnement ... là où vous voulez à la fois faire mûrir et sceller des surfaces extérieures de béton. L'utilisation de CS-309-30 sur toute surface de béton extérieure produit un fini durable et stable qui augmente la résistance aux produits chimiques, à l'huile, à la graisse, aux sels de déglacage ainsi qu'aux abrasifs. CS-309-30 crée un fini attrayant légèrement lustré qui rehausse l'aspect naturel du béton.

Pour les applications intérieures, spécifier et appliquer les Agents de Mûrissement et de Scellement de W. R. MEADOWS VOCOMP-20 ou VOCOMP-25. (voir les fiches techniques 3300-191 et 195).

EMBALLAGE

Seaux de 3,78 litres

Seaux de 20 litres

Barils de 205 litres

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

- Crée un fini durable, imperméable à l'humidité, uniforme, robuste, stable, économique et non jaunissant sur les surfaces extérieures de béton.
- Fait mûrir, durcit, scelle et protège de la poussière le béton fraîchement coulé en une seule opération.
- Procure un scellement imperméable d'où une rétention de l'humidité supérieure.

- Minimise les fissures capillaires, la fissuration, le poudrage, l'écaillage et les autres défauts communs au béton mal mûri.
- Résiste à la décoloration causée par les rayons ultraviolets.*
- Augmente la résistance aux produits chimiques, à l'huile, à la graisse, aux sels de déglacage ainsi qu'à l'abrasion durant la construction.
- Procure un fini légèrement lustré attrayant qui rehausse l'aspect naturel du béton.
- S'applique aisément ... sèche rapidement et réduit les temps morts.
- Permet un nettoyage et un entretien faciles ... réduit les coûts d'entretien des planchers.
- Conforme aux normes sur les COV ... rencontre les exigences sur les revêtements architecturaux de l'EPA américaine.
- Minimise le retrait excessif.
- Augmente à la fois la résistance à la compression et à la traction pour une meilleure résistance à la fissuration et au craquelage.

Note : Dans les cas où CS-309-30 est appliqué sur du béton existant (de plus de 28 jours), les variations dans la coloration du sable et des agrégats présents dans la surface peuvent être amplifiées, donnant ainsi un aspect décoloré à la surface.

NORMES

ASTM C1315, Type 1, Classe A

ASTM C309, Type 1, Classes A et B

AASHTO M148, Type 1, Classes A et B

Accepté par l'USDA

Accepté par Agriculture et Agroalimentaire Canada

MODE D'APPLICATION

Préparation de la surface ... Béton existant : La surface de béton doit être sèche et propre. Les taches, l'huile, la graisse, la poussière et la saleté doivent être éliminées avant l'application. Il est recommandé de nettoyer avec le Dégraissant ULTRITE® de W. R. MEADOWS. **Béton neuf :** CS-309-30 devrait être appliqué lorsque l'eau de surface a complètement disparu et que la surface de béton n'est plus sujette au marquage par les travailleurs.

Page suivante ...

W. R. MEADOWS DU CANADA

70 HANNANT COURT, MILTON, ONT. L9T 5C1

TÉL: (905) 878-4122 • TÉLÉCOP: (905) 878-4125

Ventes Montréal : (877) 405-5186

Hampshire, IL / Cartersville, GA / York, PA / Fort Worth, TX
Benicia, CA / Pomona, CA / Goodyear, AZ / Milton, ON /
St. Albert, AB

www.wrmeadows.com

Méthode d'application... Utiliser un pulvérisateur ou un rouleau à poils courts pour appliquer un film uniforme. Éviter les accumulations dans les endroits plus bas. En cas de formation de flaques, disperser à l'aide d'une brosse ou d'un rouleau. Pour de meilleurs résultats, il est recommandé d'utiliser un pulvérisateur industriel standard équipé d'un tuyau et de joints en néoprène et d'une buse 9505-E (ou l'équivalent). Pour une performance optimale, appliquer la première couche selon un taux de couverture de 55,74 m²/3,78 L (600 pi²/gal. U.S.). Après que la première couche soit complètement séchée, en appliquer une seconde selon un taux de couverture de 55,74 m²/3,78 L (600 pi²/gal. U.S.). NOTE : La seconde couche devrait être appliquée perpendiculairement à la première.

Temps de séchage ... CS-309-30 sèche rapidement. Les temps de séchage peuvent être plus longs selon le taux de couverture, la température, l'humidité et les conditions. Restreindre la circulation piétonnière durant au moins 4 heures ... de préférence 12 heures.

Note : Dans les cas où CS-309-30 est appliqué sur du béton existant (de plus de 28 jours), les variations dans la coloration du sable et des agrégats présents dans la surface peuvent être amplifiées, donnant ainsi un aspect décoloré à la surface.

Nettoyage ... L'équipement utilisé pour l'application devrait être nettoyé rapidement avec du xylène ou du toluène.

RENDEMENT*

7,3 – 14,73 m²/litre (300-600 pi²/gal. U.S.)

* Le rendement peut varier selon la porosité et la condition du béton.

Une application appropriée est de la responsabilité de l'utilisateur. Les visites du personnel de W.R. Meadows sur le chantier ont uniquement pour but de faire des recommandations techniques et ne sont pas destinées à superviser ou à effectuer un contrôle de la qualité sur le site.

PRÉCAUTIONS

- NE PAS DILUER
- POUR UTILISATION À L'EXTÉRIEUR UNIQUEMENT
- Les surfaces traitées avec CS-309-30 peuvent devenir glissantes dans certaines conditions.
- CS-309-30 ne devrait pas être appliqué par temps chaud en plein soleil puisque cela provoquerait une évaporation trop rapide du solvant et empêcherait ainsi la bonne formation du film. Dans ce cas, le film pourrait peler, former des bulles et/ou se voiler.
- Ne pas appliquer CS-309-30 si la température du béton est inférieure à 4°C (40°F).
- CS-309-30 peut être employé sur du béton coloré. Cependant, des marbrures peuvent apparaître.
- Ne pas appliquer sur des surfaces denses ou non poreuses, comme les briques, la pierre, etc... Le béton contenant du chlorure de calcium demeurera foncé plus longtemps après avoir été traité avec CS-309-30.

- Les planchers de béton mûri adéquatement avec CS-309-30 sont conformes à la section 8.9 de la norme ASTM C1315 sur l'adhésion des ciments pour carreaux. Pour les autres normes, s'assurer d'obtenir l'approbation du fabricant de la peinture ou du couvre-sol élastique avant d'appliquer CS-309-30. Le rédacteur du devis et l'utilisateur doivent déterminer la pertinence à employer le produit pour une utilisation spécifique et en assument toute la responsabilité.

RISQUES POUR LA SANTÉ

L'inhalation prolongée de vapeurs dont la concentration dépasse les limites d'exposition permises peut provoquer des symptômes de dépression transitoire du système nerveux central. Le contact direct avec le produit peut causer une irritation des yeux et de la peau. Les vapeurs du produit peuvent aussi causer une irritation. CS-309-30 est inflammable. Éliminer les sources d'inflammation avant usage. Les contenants vides peuvent contenir des vapeurs inflammables; manipuler les comme des liquides inflammables. En cas de déversement, contenir le produit; appliquer des matériaux absorbants et placer dans des contenants étanches. En cas d'incendie, contenir tout écoulement d'eau. Se référer à la fiche signalétique pour des informations santé sécurité complètes.

SPÉCIFICATION

Section 03 05 00.

Agent de mûrissement et de scellement pour béton W. R. MEADOWS (CS-309-30) conforme à la norme (ASTM C309, Type 1, Classe B).

POUR DE MEILLEURES PERFORMANCES, S'ASSURER D'UTILISER LES FICHES TECHNIQUES LES PLUS RÉCENTES ... VISITER NOTRE SITE WEB :

www.wrmeadows.com

2007-01-17



SEALTIGHT® est une marque de commerce enregistrée de W. R. Meadows du Canada

Garantie: W. R. Meadows du Canada garantit qu'au moment et à l'endroit où nous faisons la livraison, nos matériaux seront de bonne qualité et se conformeront à nos normes publiées, alors en vigueur à la date de l'acceptation de la commande, sauf en ce qui concerne les variations ne se rapportant pas aux matériaux LA GARANTIE CI-DESSUS SERA EXCLUSIVE ET REMPLACERA TOUTES AUTRES GARANTIES, EXPRIMÉES OU SOUS-ENTENDUES, Y COMPRIS TOUTES GARANTIES SOUS-ENTENDUES DE COMMERCIALISATION ET D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER ET TOUTES LES AUTRES GARANTIES APPLICABLES PAR LA LOI, EN COURS D'ACTION, PAR COUTUME COMMERCIALE OU AUTREMENT. En tant que recours exclusif pour toute infraction à cette garantie, nous remplacerons les matériaux défectueux, à condition cependant que l'acheteur examine les matériaux à la réception et nous avise promptement par écrit de toute défectuosité avant que les matériaux ne soient utilisés ou incorporés dans une construction. Trois mois après la livraison des matériaux par W. R. Meadows du Canada, toutes nos garanties et autres obligations en ce qui concerne la qualité des matériaux ainsi livrés seront considérées comme étant remplies et toutes nos responsabilités à cet égard seront terminées, et aucune poursuite pour infraction à l'une de ces obligations ne pourra donc être entamée. W. R. Meadows ne sera en aucun cas responsable des dommages fortuits. A moins d'un accord contraire formulé par écrit, aucune garantie n'est offerte pour des matériaux qui ne sont pas fabriqués par W. R. Meadows du Canada. Nous ne pouvons pas garantir, et d'aucune façon nous ne garantissons, aucune méthode particulière d'utilisation ou d'application, ni les performances des matériaux sous aucune condition particulière. Ni cette garantie, ni notre responsabilité ne peuvent être prolongées, ni amendées par nos vendeurs, distributeurs ou représentants, par les représentants de nos distributeurs, ni par aucun renseignement de vente ou dessin.